



RÈGLEMENT

COURSES 13KM ET 21KM

Elles sont ouvertes à toutes personnes des 2 sexes, licenciées FFA sur présentation de la licence obligatoire. Pour les non licencié.es ou venant d'une autre fédération sportive, il faudra fournir une attestation PPS (Pass Prévention Santé). Pour les mineur.es qui courent les trails, licence ou PPS obligatoire, le bulletin d'engagement doit être signé par le ou la représentant.e légal.e.

COURSES ENFANTS ET JEUNES

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE.

Éveil athlétique, maximum 1km, poussins, maximum 1,5km et benjamins maximum 3 km. Ces distances, encadrées par des adultes, ne seront pas chronométrées.

Tarif: gratuit.

MARCHE 8KM - 13KM - 21KM

Pas de conditions. Parcours non chronométrés.

Tarif: 5€ (inscription sur place le jour même).

PARCOURS

Pour les enfants, circuit tracé près du musée.

Pour les marches et les trails 13 et 21km, parcours sur routes, chemins communaux et allées forestières. Les parcours seront en ligne sur les sites internet du Framaa et de La Trans'Lupéenne dès le 30 juin ou sur demande auprès d'Aurélie Del Peso et Valentin Fleurier.

DEPART ET ARRIVEE

Sur le site du musée, 9 rue du Maître de Forges à Saint Loup. Les départs seront donnés de la manière suivante: trails 13km et 21km à 9h30; marches entre 7h30 et 8h30. Départ des courses enfants à partir de 11h00.

RETRAIT DES DOSSARD

Le samedi 3 octobre au matin, de 7h jusqu'à 30min avant la course.

CLASSEMENT

Un classement individuel et par catégorie sera établi pour les 13 et 21km.

RAVITAILLEMENT

Pour le 13 km, autour du 6 ou 7^e km et à l'arrivée. Pour le 21 km, autour du 7^e km, du 14^e km et à l'arrivée. En cas de fortes chaleurs, des épongeages seront prévus environ tous les 5 km.

SÉCURITÉ

Secouristes, médecins, signaleurs, commissaires, quads balais ou VTT. Les concurrents en mauvaise condition apparente pourront être stoppés par le service médical ou les signaleurs.

ENGAGEMENT

Auprès de <https://www.protiming.fr/>. L'inscription devra, obligatoirement, être accompagnée des droits d'engagement:

- **Pour le trail 13km: 13€.**
- **Pour le trail 21km: 21€.**
- **Pour les marches: 5€.**

RÉSULTATS

Affichés sur écran sur la ligne d'arrivée et en fin d'épreuve, et accessibles sur les différents sites internet de la course.

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

Le musée et La Trans'Lupéenne ont souscrit une assurance conforme à la charte des courses hors stade.

ASSURANCE RESPONSABILITÉ ACCIDENT

Les licencié.es bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants, non licenciés, de s'assurer personnellement.

HANDISPORT

Pas de possibilité en individuel vu la configuration des circuits, autorisé à la joëlette accompagnée de minimum 4 coureurs pour le 13 km et 5 coureurs pour le 21 km.

DROIT À L'IMAGE

En acceptant le présent règlement, les concurrents autorisent les organisateurs à exploiter les images de la course, sans qu'ils puissent s'y opposer au titre de leur « droit à l'image ».